



## Anti-écume Vinfoerm

### 1 Identification de la substance/de la préparation et de la société

#### 1.1 Nom de la substance/de la préparation

Désignation commerciale du produit : anti-écume Vinfoerm

**1.2 Usage de la substance/de la préparation** Usage industriel. Agent anti-écume

#### 1.3 Nom de la société

**Fabricant/Distributeur :** Brouwland

**Rue/n° :** Korpelsesteenweg 86

**Pays/code postal/ville :** 3581 Beverlo, Belgique

**Téléphone :** +32-(0)11-40.14.08

**Fax :** +32-(0)11-34.73.59

#### 1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

**Informations en cas d'urgence (Belgique) :** +32 (0)70 245 245

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification

Phrase R	Description
-	-

Ce produit n'est pas une préparation dangereuse selon la Directive 1999/45/CE.

### 3 Composition/informations sur les ingrédients

#### 3.1 Caractérisation chimique (préparation)

##### Caractéristiques chimiques

Polydiméthylsiloxane et auxiliaire (émulsion dans l'eau)

#### 3.2 Ingrédients dangereux

N° CE	N° de registre CAS	Matériau	Teneur en % de... à	Symbole	Phrases R
	9005-00-9	alpha-octadécyl-oméga-hydroxy-polyglycoléther	<5,0	Xi	41

#### Descriptif de la phrase R

Phrase R	Description
R41	Risque de lésions oculaires graves.

#### Brouwland

Korpelsesteenweg 86 • B-3581 Beverlo – Belgique  
Tél. +32-(0)11-40.14.08 • Fax. +32-(0)11-34.73.59  
sales@brouwland.com • www.brouwland.com

**4 Mesures de premiers soins****4.1 Informations générales :**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

**4.2 En cas d'inhalation**

Faire entrer de l'air frais.

**4.3 En cas de contact avec la peau**

Essuyer l'excédent de substance à l'aide d'un tissu ou de papier. Laver abondamment à l'eau ou à l'eau savonneuse.

Consulter un médecin si la peau change d'aspect ou à l'apparition de tout autre problème (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

**4.4 En cas de contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation continue.

**4.5 En cas d'ingestion**

Faire boire plusieurs portions d'eau en petite quantité. Ne pas faire vomir.

**5 Mesures de lutte contre l'incendie****5.0 Informations générales :**

Le produit ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction à la source de l'incendie.

**5.1 Moyens d'extinction appropriés**

Sans objet

**5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Sans objet

**5.3 Risques d'exposition spécifiques à la substance ou à la préparation elle-même, produits de combustion et gaz en résultant**

Sans objet

**5.4 Équipement de protection spécifique de lutte contre l'incendie**

Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome à air recirculé.

**6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****6.1 Précautions individuelles**

Signaler le risque de glissade si la substance est répandue au sol.

**6.2 Précautions environnementales**

Empêcher que le produit ne pénètre dans les eaux de surface, les égouts ou le sol. Empêcher tout écoulement de liquide à l'aide d'un matériau approprié (terre, par ex.).

**6.3 Méthodes de nettoyage**

Procéder à un nettoyage mécanique et éliminer la substance conformément aux réglementations locales/régionales/nationales. Pour les petites quantités, absorber avec un liant liquide tel que de la terre de diatomée et éliminer conformément aux réglementations locales/régionales/nationales. Pompez les quantités plus importantes vers des conteneurs appropriés. Nettoyer toute pellicule restante de produit à l'aide d'un détergent/d'une solution savonneuse ou de tout autre détergent biodégradable.

**Brouwland**

Korspelsesteenweg 86 • B-3581 Beverlo – Belgique  
Tél. +32-(0)11-40.14.08 • Fax. +32-(0)11-34.73.59  
sales@brouwland.com • www.brouwland.com

**7 Manipulation et stockage**

**7.0 Informations générales :** Toujours agiter suffisamment avant usage.

**7.1 Manipulation**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** la substance répandue au sol augmente le risque de glissade.

**Précautions contre les incendies et les explosions :** aucune précaution particulière n'est requise contre les incendies et les explosions.

**7.2 Stockage**

**Conditions des pièces et conteneurs de stockage :**

**Conseil pour le stockage de matériaux incompatibles :** sans objet

**Informations additionnelles pour le stockage :** protéger des rayons du soleil. Protéger contre le gel.

**Température minimale de stockage et de transport :** 0 °C

**8 Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle****8.1 Valeurs limites d'exposition**

**Concentrations maximales en suspension dans l'air sur le lieu de travail :**  
sans objet

**8.2 Exposition limitée et contrôlée****8.2.1 Exposition limitée et contrôlée sur le lieu de travail****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Observer les pratiques standard d'hygiène industrielle pour la manipulation de substances chimiques. Ne pas manger ou boire pendant la manipulation.

**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire**

Non requise.

**Protection des mains**

Recommandation : Gants de protection en caoutchouc butyle, gants de protection en caoutchouc nitrile.

**Protection des yeux**

Recommandation : Lunettes de protection.

**8.2.2 Exposition à l'environnement limitée et contrôlée**

Empêcher la substance de pénétrer dans les eaux de surface et dans le sol.

**9 Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations générales**

État physique/forme..... : liquide

Couleur..... : blanc

Odeur..... : faible

**9.2 Informations importantes sur la protection de santé, la sécurité et sur la méthode environnementale**

Point/plage de fusion..... : aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition..... : 100 °C à 1 013 hPa

Point d'éclair..... : sans objet

Température d'inflammation..... : sans objet

Limite inférieure d'explosivité (LIE) : sans objet

Limite supérieure d'explosivité (LSE). : sans objet

Pression de vapeur..... : 23 hPa à 50 °C

Densité..... : env. 1 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C (DIN 51757)

Solubilité/miscibilité dans l'eau..... : complètement miscible

**Brouwland**

Korspelsesteenweg 86 • B-3581 Beverlo – Belgique  
Tél. +32-(0)11-40.14.08 • Fax. +32-(0)11-34.73.59  
sales@brouwland.com • www.brouwland.com



pH..... : 3,0 – 5,0  
Viscosité (dynamique)..... : 6 000 – 30 000 mPa.s à 25 °C

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.0 Informations générales :

Aucune réaction dangereuse connue si le stockage et la manipulation sont conformes aux pratiques industrielles standard.

### 10.1 Situations à éviter

néant

### 10.2 Matières à éviter

néant

### 10.3 Produits de décomposition dangereux

Si le stockage et la manipulation sont conformes aux pratiques industrielles standard et aux réglementations locales éventuelles : néant. Ce qui suit s'applique à la teneur en silicone de la substance :

Les mesures ont montré la formation de petites quantités de formaldéhyde par oxydation à des températures supérieures à 150 °C environ (302 °F).

## 11 Renseignements toxicologiques

### 11.0 Informations générales :

Teneur en silicone : selon l'expérience actuelle, le matériau est compatible sur le plan physiologique. Selon l'expérience actuelle, le matériau n'est ni mutagène, ni cancérigène, ni tératogène.

### 11.1 Tests toxicologiques

#### Toxicité aiguë (valeurs LC50/LD50 applicables à la classification) :

#### Exposition Valeur/plage de valeurs Espèce Source

Exposition	Valeur/plage de valeur	Espèce	Source
Orale	> 5 051 mg/kg	rat (limite essai)	rapport d'essai
Cutanée	> 2 000 mg/kg	rat (limite essai)	rapport d'essai

**Symptômes spécifiques du test animal :** le produit n'est pas irritant pour la peau.

#### Informations supplémentaires :

-

### 11.2 Expérience sur l'homme

-

### 11.3 Autres renseignements toxicologiques

-

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Ecotoxicité

Espèce	Méthode d'essai	Durée d'exp.	Résultats	Source
Poisson zèbre ( <i>Brachydanio rerio</i> )	Aiguë	96 h	170 mg/l (LC0)	Rapport d'essai
Poisson zèbre ( <i>Brachydanio rerio</i> )	Aiguë	96 h	400 mg/l (LC50)	Rapport d'essai
Poisson zèbre ( <i>Brachydanio rerio</i> )	Aiguë	96 h	1 000 mg/l (LC100)	Rapport d'essai

Aucun effet attendu sur les organismes aquatiques.

## Brouwland

Korspelsesteenweg 86 • B-3581 Beverlo – Belgique  
Tél. +32-(0)11-40.14.08 • Fax. +32-(0)11-34.73.59  
sales@brouwland.com • www.brouwland.com

**Impacts sur les stations d'épuration (toxicité de la bactérie : inhibition de la respiration/de la reproduction) :**

Selon les connaissances actuelles, aucun effet néfaste n'est attendu pour les stations d'épuration.

**12.2 Mobilité**

-

**12.3 Persistance et dégradabilité****Biodégradation/informations supplémentaires :**

Teneur en silicone : non dégradable biologiquement.

**Informations supplémentaires :**

Teneur en silicone : élimination par absorption aux boues activées.

**12.4 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune bioaccumulation ne devrait se produire.

**12.5 Autres effets nocifs****12.6 Informations complémentaires****Informations générales :**

Aucun problème environnemental n'est attendu si la manipulation et le traitement sont effectués en conformité avec les pratiques industrielles standard et les éventuelles réglementations locales.

**13 Considérations relatives à l'élimination****13.1 Matériau****Recommandation :**

Éliminer par incinération dans un incinérateur spécifique pour les déchets et conformément aux réglementations. Observer les réglementations locales/régionales/fédérales.

**13.2 Emballage non nettoyé****Recommandation :**

Vider entièrement les conteneurs (aucune goutte, aucun reste de poudre, récurage soigneux) Les conteneurs peuvent être recyclés ou réutilisés. Observer les réglementations locales/régionales/fédérales.

**13.3 Référence en matière de législation CE relative à l'élimination des déchets**

Il est impossible pour ce produit de déterminer le code déchet en conformité au Catalogue européen des déchets (CED), la classification n'étant possible qu'en connaissant le mode d'utilisation du client. Au sein de l'UE, le code déchet doit être déterminé en lien avec l'opérateur de l'élimination des déchets.

**14 Informations pour le transport****14.1 Transport terrestre ADR et RID****Transport routier ADR :**

Évaluation..... : non réglementé pour le transport

**Transport ferroviaire RID :**

Évaluation..... : non réglementé pour le transport

**14.2 Transport maritime, code IMDG**

Évaluation..... : non réglementé pour le transport

**14.3 Transport aérien OACI-TI/IATA-DGR**

Évaluation..... : non réglementé pour le transport

**Brouwland**

Korspelsesteenweg 86 • B-3581 Beverlo – Belgique  
Tél. +32-(0)11-40.14.08 • Fax. +32-(0)11-34.73.59  
sales@brouwland.com • www.brouwland.com

**15 Informations réglementaires****15.1 Étiquette d'avertissement (CE)**

Phrase R	Description
-	-

**Descriptif Phrase S**

Phrase S	Description
-	-

**Instructions spécifiques d'identification :** fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels.

**15.2 Réglementations nationales**

Il convient d'observer les réglementations nationales et locales.

SI 2002/1689 : règlements CHIP, 2002

SI 2002/2677 : réglementations COSHH, 2002

SI 1999/3242 : réglementations sur la santé et la sécurité au travail, 1999

Loi sur la santé et la sécurité au travail, 1974

SI 1993/1643 : loi sur la protection de l'environnement de 1993 et réglementations auxiliaires.

Autres mesures nationales et locales relatives au lieu de travail, à la lutte contre la pollution, à la protection de l'environnement et au contrôle des déchets.

**15.3 Autres réglementations internationales****Statut détaillé de l'enregistrement international**

Répertorié ou en conformité avec les inventaires suivants :

IECSC – Chine

PICCS – Philippines

ECL – Corée

TSCA – États-Unis

ENCS – Japon

EINECS – Europe

AICS – Australie

DSL – Canada

**16 Informations complémentaires****16.1 Matériau**

Les informations ci-dessus concernent exclusivement les exigences de sécurité relatives au produit mentionné et sont basées sur nos connaissances actuelles. Elles ne garantissent en aucun cas les propriétés du produit décrites dans les conditions réglementaires de la garantie légale. Les propriétés du produit figurent sur la brochure du produit.

**16.2 Informations supplémentaires :**

Les virgules qui apparaissent dans les données numériques correspondent à une virgule de décimale. Les lignes verticales figurant dans la marge de gauche signalent les changements par rapport à la version précédente. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

– Fin de la fiche de données de sécurité –